

Conditions générale de vente

Les Conditions Générales de Vente s'appliquent de plein droit dès lors que le client a convenu d'un rendez-vous avec Flair ton chemin. Ainsi, toute prestation débutée implique que le client accepte sans réserve les règles énoncées ci-après .

◆ GÉNÉRALITÉS

- Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à régir les relations entre le vendeur, soit l'entreprise Flair ton chemin (SIREN 983388356) représentée par Charlène Boulaud, et le client dans le cadre de la vente de prestations de services.
- Le terme « client » désigne la personne morale ou physique qui fait appel à toutes prestations de services ainsi que les personnes présentes à tout ou partie d'une séance.
- Charlène Boulaud, éducatrice, comportementaliste canin et pet sitter, intervient en tant que coach et guide pour améliorer la relation entre le client et son chien.
- Les services proposés sont ceux qui sont présentés sur le site internet www.flairtonchemin.fr .
- Le client reconnaît avoir été informé des CGV et la prise de rendez-vous implique une acceptation sans réserve de celles-ci.

◆ TARIFS ET PAIEMENT

- Le client s'engage à prendre connaissance des tarifs avant toute réservation. Tous les tarifs sont indiqués sur le site Internet www.flairtonchemin.fr .
- Le prix n'est pas fixé à l'heure mais à la séance. La durée d'une séance peut donc varier d'une fois sur l'autre, selon les capacités de concentration du chien, son état physique/émotionnel, la difficulté des exercices du jour etc.
- Dans le cas où le client aurait des difficultés financières, le tarif d'une prestation pourrait faire l'objet d'une réduction, après accord explicite de la part de Charlène Boulaud.
- Le paiement devra être réglé intégralement le jour même de la séance, sauf accord exprès de Charlène Boulaud. Il pourra être réglé en espèces ou par chèque à l'ordre de Charlène Boulaud.

• ANNULATION ET RETARDS

- Les annulations doivent être communiquées le plus tôt possible par téléphone, SMS ou mail.
- Aucune prestation ne pourra être annulée pour des raisons météorologiques à l'initiative des participants. C'est uniquement Charlène Boulaud qui pourra juger si la prestation doit être annulée en cas de mauvaises conditions climatiques ou par manque de participants.

- Le vendeur se réserve le droit d'interrompre un suivi en cours ou de refuser une prestation en cas de :
 - *Non respect des présentes conditions générales de vente*
 - *Si le client fait preuve de brutalité et de violence sur son chien, manque de respect à l'égard de l'éducatrice, utilise des méthodes d'éducation contraires à ce que Flair ton chemin dispense.*
 - *Retards réguliers dans les paiements*
 - *Reports/annulations récurrents des séances*
 - *Manque d'investissement (dans les exercices demandés) en dehors des cours*
 - *Problématique qui dépasse les compétences de Charlène Boulaud*

Dans le cas où la situation présentée dépasserait les limites de compétence de Charlène Boulaud , cette dernière s'engagerait alors à trouver un professionnel susceptible d'aider le client.

◆ **LES OBLIGATIONS DU VENDEUR**

- Les prestations proposées par Flair ton chemin sont soumises à une simple obligation de moyens mais Charlène Boulaud mettra tout en œuvre pour atteindre au mieux l'objectif déterminé avec le client.
- En aucun cas le client ne pourra exiger de résultats, ceux-ci étant liés à la capacité et l'implication du client à mettre en application les conseils d'éducation, mais aussi aux réactions propres au chien, être vivant dont les réactions peuvent être imprévisibles.

Dans ces conditions l'éducatrice ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des incidents et/ou accidents survenant au cours ou après la période de suivi.

◆ **LES OBLIGATIONS DU CLIENT :**

- Le client s'engage à tout mettre en œuvre pour suivre les conseils et exercices donnés par l'éducatrice.
- Si lors du premier rendez-vous, le client utilise des outils tels que collier étrangleur, collier électrique (ou tout autre outil instrumentalisant la peur), il s'engage à y renoncer pour mettre en place d'autres solutions, dès que le bilan comportemental aura été effectué.
- Le client s'engage à détenir un animal identifié, juridiquement en règle avec la législation du pays qu'il habite. Le Client s'engage à être détenteur d'une responsabilité civile mentionnant la couverture des animaux domestiques.
- A tout instant, le client est responsable des dommages causés par son chien sur lui-même ou sur autrui .

◆ **DROIT À L'IMAGE**

- Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, sauf désaccord explicite et écrit, le client autorise Flair ton chemin à communiquer au public les photographies et/ou vidéos prises dans le cadre d'une prestation.

◆ **RÈGLEMENT DE LITIGES**

- En cas de litige, une solution à l'amiable sera préférée avant toute procédure judiciaire. Le vendeur désigne comme médiateur à la consommation : SMP -Société de la Médiation Professionnelle <https://www.mediateur-consommation-smp.fr/> .

Charlène Boulaud EI

Flair ton chemin

SIRET 98338835600013

Code APE : 9609Z

ACACED n° 2023/de39-d88d

07 84 17 86 20

flairtonchemin@etik.com